

## Compte rendu de la séance du mardi 19 avril 2016

**Président :** Philippe WAGNER

**Secrétaire de la séance :** Louis BREMOND

**Présents :** tous les membres à l'exception de

Monsieur BOURRELY Christian - arrivé à 20h02

Madame CHARROUX Josée, procuration à Madame CAMPIONE Sandra

Monsieur PRACHE Cyrille, procuration à Madame CLAEYS Marie-Claude

**Approbation du dernier compte rendu :**

Séance du 01/04/2016 - *approuvé à l'unanimité*

**Délégations de Monsieur le Maire au titre de l'article L2122-22 du CGCT :**

*Néant*

### Ordre du jour :

- Vote des 3 taxes locales
- Affectation des résultats de l'exercice 2015
- Budget Général - exercice 2016
- Budget Annexe Eau / Assainissement - exercice 2016
- Demande de subventions - équipements service technique
- Demande de subventions - travaux local commercial "Place République"
- Demande de subventions - sécurité de "Place République"/"Rue Meffre"
- Questions diverses

*Préalablement au développement de l'ordre du jour, Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jérôme BENEDETTI pour une présentation de l'avancée du projet de construction d'une supérette "Utile".*

### Délibérations du conseil :

#### 1. Vote des 3 taxes locales - Exercice 2016 ( DE 2016 024)

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition de l'année 2015 :

- taxe d'habitation : 14.83%
- taxe foncière - bâti : 17.86%
- taxe foncière - non bâti : 52.07%

Monsieur le Maire propose de reconduire ces taux sur l'année 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**- FIXE les taux des taxes locales au titre de l'année 2016** comme suit :

- taxe d'habitation : 14.83%
- taxe foncière - bâti : 17.86%
- taxe foncière - non bâti : 52.07%

## **2. Affectation du résultat 2015 - Budget Général ( DE 2016 025)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les comptes administratifs relatifs à l'exercice 2015 ont été votés le 1er avril dernier.

Le Conseil Municipal a constaté les excédents suivants :

- compte administratif du Budget Général : 223 751.23€
- compte administratif du CCAS : 3 957.74€

Monsieur le Maire rappelle la suppression du CCAS, décidée en séance du 12/11/2015, et informe le Conseil Municipal que l'excédent doit être intégré au résultat du budget général.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **DÉCIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

### **Pour mémoire :**

Résultat (de fonctionnement) à affecter	<b>227 708.97€</b>
---	--------------------

### **Solde d'exécution de la section d'investissement :**

Résultat cumulé de l'exercice	110 252.78€
Solde des restes à réaliser en investissement	- 420 648.44€
Besoin de financement	<b>310 395.66€</b>

### **Affectation du résultat**

Affectation au 1068	<b>227 708.97€</b>
Report en fonctionnement	<b>0.00€</b>

## **3. Affectation du résultat 2015 - Budget annexe Eau/Assainissement ( DE 2016 026)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les comptes administratifs relatifs à l'exercice 2015 ont été votés le 1er avril dernier.

Le Conseil Municipal a constaté un excédent de 40 0452.83€ sur le budget annexe Eau/Assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Pour mémoire :**

Résultat (de fonctionnement) à affecter                    **40 052.83€**

**Solde d'exécution de la section d'investissement :**

Résultat cumulé de l'exercice                                    23 094.15€  
Solde des restes à réaliser en investissement   - 40 565.66€  
Besoin de financement    **17 471.51€**

**Affectation du résultat**

Affectation au 1068    **17 471.51€**  
Report en fonctionnement                                        **22 581.32€**

**4. Budget Général - Exercice 2016 ( DE 2016 027)**

Monsieur le Maire présente les propositions budgétaires relatives au budget général pour l'exercice 2016.

Il propose donc un budget équilibré :

- en section de fonctionnement pour                                    1 105 717.00€
- en section d'investissement pour                                        1 154 120.75€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** le budget général pour l'exercice 2016 tel que présenté.

**5. Budget annexe Eau/Assainissement ( DE 2016 028)**

Monsieur le Maire présente les propositions budgétaires relatives au budget annexe eau/assainissement pour l'exercice 2016.

Il propose donc un budget équilibré :

- en section de fonctionnement pour                                    235 306.82€
- en section d'investissement pour                                        172 728.48€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** le budget annexe Eau/Assainissement pour l'exercice 2016 tel que présenté.

**6. Demande de subventions - équipements du service technique**

*Point reporté à une prochaine séance*

## **7. Travaux local commercial "Place de la République" - Demande de subventions (DE 2016 029)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de mise en conformité du local situé "Place de la République" pour la création d'un commerce. Il est également rappelé qu'un bail commercial est signé pour une location au 1er juillet prochain.

Les travaux à réaliser sont les suivants :

- Installation d'une vitrine + rideau de protection
- Installation d'une porte d'entrée + rideau de protection
- Reprise du faux plafond suspendu
- Reprise du sol et installation d'un parquet stratifié
- Reprise des circuits électriques

Le coût total des travaux est estimé à 12 250.12€ ht et peut être subventionné à hauteur de 35% dans le cadre du Fonds Départemental d'Appui aux Communes (FODAC) et à hauteur de 30% dans le cadre du FRAT - nouveau cadre d'intervention économique de la Région.

Monsieur le Maire propose donc la réalisation de ces travaux sous réserve du plan de financement suivant :

Coût total de l'opération		12 250.12€ ht
Conseil Général - FODAC	35%	4 287.50€
Région - FRAT	30%	3 675.00€
Autofinancement	35%	4 287.62€

*Mlle GIOVANNONI est invitée à ne pas prendre part à la délibération.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'opération de travaux pour le local commercial ;
- **APPROUVE** le plan de financement proposé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les demandes de subventions nécessaires.

## **8. Sécurité des abords de la Place de la République et Rue Meffre (DE 2016 030)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des travaux à entreprendre aux abords de la Place de la République, côté Rue Meffre.

En effet, l'aménagement de la place ayant relevé le niveau de celle-ci, il est indispensable de sécuriser le muret donnant sur la Rue Meffre, en apposant des gardes corps.

Le coût total des travaux est estimé à 6 510.00€ ht et peut être subventionné à hauteur de 50% dans le cadre des amendes de police au titre de l'exercice 2016.

Monsieur le Maire propose donc la réalisation de ces travaux sous réserve du plan de financement suivant :

Coût total de l'opération	6 510.00€ ht	
Conseil Général - Amendes de police	50%	3 255.00€
Autofinancement	50%	3 255.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'opération de sécurisation de la Place ;
- **APPROUVE** le plan de financement proposé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les demandes de subventions nécessaires.

### **Questions diverses :**

- Inauguration de la place de la République le 23/04/2016 à 18h - apéritif offert par la Sté COLAS.
- Mme MAZZOLINI demande si les mésanges ne pourraient pas être introduites pour régler le problème des chenilles processionnaires au sein des pins de l'hôpital. Monsieur le Maire rappelle sa responsabilité au titre de la sécurité sanitaire ainsi que le danger pour les bâtiments compte tenu de l'état des arbres. Il est également précisé que le coût de l'abattage des pins incombera à l'hôpital, propriétaire.
- Eric ROBIN demande ce qui est prévu comme ralentisseurs au centre du village. Monsieur le Maire indique que des coussins berlinois vont être mis en place à l'entrée de la rue Pasteur en venant de Forcalquier et à l'entrée de la place de la République en venant de Revest du Bion. Monsieur le Maire est conscient que ce genre de dispositif devrait être déployé sur d'autres zones de la commune. Pour cela, il faut des études avec le Département.

**Séance levée à 21h07**

Fait à Banon, le 21 avril 2016

Le Maire : Philippe WAGNER

